113
Décembre
Janvier
2024 - 2025

Commune de
Grez-Doiceau

Au Grez de l'Info



p. 4
Actus communales

p. 10
Rencontre

p. 12
Évènements

www.grez-doiceau.be

Horaires

Les services communaux sont accessibles au public aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h (les services Urbanisme et Environnement sont fermés les mardis et jeudis).
- Le mercredi après-midi de 14h à 17h, pour le service État civil/Population. Attention, cette permanence ne se tient pas durant les périodes de congés scolaires.
- Les services Population et Urbanisme sont ouverts le samedi de 9h à 12h.

Les bureaux seront fermés le mercredi 25 et jeudi 26 décembre ainsi que le mercredi 1er et jeudi 2 janvier.
Il n'y aura pas de permanences le samedi 28 décembre.

Contacts

Administration communale

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont-au-Lin)
1390 Grez-Doiceau

Tél. : **010/84.83.00**
www.grez-doiceau.be
info@grez-doiceau.be

Vous souhaitez publier un article ?

Votre article devra parvenir au service communication par courriel à **communication@grez-doiceau.be au plus tard pour le 20 décembre 2024.**

Distribution prévue : **18 février 2025**

Le Collège communal se réserve le droit d'adapter et de ne pas publier les articles.

Éditeur responsable

Paul Vandeleene, Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1,
1390 Grez-Doiceau

Copyright

Pixabay, Freepik, Pexels,
Administration Communale, Luk Collet

Création et mise en page

baam studio

02/353.28.83

welcome@baamstudio.be

Sommaire

p **03** Édito

p **04** Actus communales

p **05** Participation citoyenne

p **06** Grez Actions Climat

p **08** Ruralité

p **09** Aînés

p **10** Rencontre

p **11** Solidarité

p **12** Évènements

p **15** Agenda

p **16** Marché de Noël



Chères Gréziennes, Chers Gréziens,

Alors qu'un nouveau Conseil communal vient d'être installé, je souhaiterais remercier les membres du Conseil précédent pour leur engagement et leur dévouement en soulignant l'importance de leur participation active dans les différents projets menés au cours de la législature.

J'exprime également ma gratitude envers les membres de notre administration qui ont œuvré aux côtés du Collège pour mener à bien ses missions.

Pour commencer l'année 2025, je choisis d'adopter un regard optimiste sur l'avenir. Cet optimisme n'est ni naïf ni déconnecté des réalités que nous affrontons, notamment un contexte écologique, économique et international complexe. Nous parlons souvent de crises. Mais quand ces crises s'étendent sur plusieurs décennies, elles deviennent un état permanent, révélant un monde en mutation, marqué par des causes qui nécessitent notre engagement. Cependant, elles impliquent d'autres facettes de notre réalité quotidienne, parfois sous-estimée : la générosité et les initiatives bénévoles, l'entraide des citoyens, l'énergie et la créativité des entrepreneurs et de leurs équipes, la détermination des commerçants et des artisans, le dévouement des enseignants, ainsi que le professionnalisme et la disponibilité des agents du service public, sans oublier l'engagement des élus sur le terrain.

Dans ce monde en constante évolution, où les différences culturelles, sociales et individuelles s'entrelacent, la notion de « vivre ensemble » prend un sens tout particulier. Ce concept, qui pourrait sembler abstrait, est en réalité le fondement même de notre société. Il repose sur une profonde compréhension et un respect mutuel des choix de chacun.

Écouter réellement, sans jugement, les préoccupations et les aspirations des autres, permet de tisser des liens solides et de construire une véritable solidarité.

Le respect doit être réciproque et se fonder sur des valeurs communes de dignité et d'empathie.

Concrètement, c'est dans la vie de tous les jours que se décline cette attitude conciliante envers les autres : en voiture, au téléphone, au guichet, sur les réseaux sociaux...

Apprendre à communiquer de manière assertive et accepter la délibération comme un moyen d'enrichir notre pensée collective est une grande avancée vers un vivre ensemble serein.

Alors, engageons-nous pour construire ce monde où le vivre ensemble n'est pas un slogan, mais une réalité vécue au quotidien. Pour cette année nouvelle, faisons de la diversité une force, et du respect une valeur fondamentale pour bâtir un avenir harmonieux.

Au nom du Collège et de l'ensemble de l'Administration communale, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente nos meilleurs vœux pour 2025.

Pour le Collège,
Paul Vandeleene, Bourgmestre



Les permanences du service social du CPAS ont changé leurs horaires depuis octobre



Pour rappel,
les permanences ont lieu :

- le lundi de 9h00 à 11h30
 Au CPAS (au Coullemont) - rue des Moulins, 10
- le mercredi de 9h00 à 11h30
 À l'Espace social - chaussée de Jodoigne, 4
- le vendredi de 9h00 à 11h30
 Au CPAS (au Coullemont) - rue des Moulins, 10

Ramassage des **sapins de Noël**

La Commune de Grez-Doiceau vous propose de ramasser votre sapin de Noël après les fêtes.

Ces ramassages sont organisés dans les différents villages, à partir de 8h comme suit :

- **Lundi 6 janvier :** Doiceau, Gastuche et toute la chaussée de Wavre
- **Mardi 7 janvier :** Bercuit et Grez centre
- **Mercredi 8 janvier :** Archennes et Pécrot
- **Jeudi 9 janvier :** Biez, Cocrou, Morsaint, Royenne, Fontenelle et Hèze
- **Vendredi 10 janvier :** Bossut et Gottechain
- **Lundi 13 janvier :** Nethen

Attention : nous vous rappelons que seuls les sapins répondant aux critères ci-dessous seront acceptés et collectés :

- les sapins naturels avec ou sans racines ;
- les sapins ne pourront en aucun cas être emballés ;
- les décorations, pots, croix de bois ou tout autre support devront préalablement être enlevés.

Nous vous invitons à déposer votre sapin la veille de la date de ramassage.

Infos : Service travaux
Anne-Laure Henne
010/84.83.54



Nouvel aménagement à Grez centre et Bossut : des bandes cyclables suggérées

Ces nouveaux aménagements cyclables ont vu le jour rue de la Serpentine et avenue Fernand Labby. Il ne s'agit pas de pistes cyclables, ce qui implique que les cyclistes ne sont pas obligés de les emprunter, et que les automobilistes peuvent circuler dessus et s'y stationner. Ces bandes cyclables suggérées offrent plusieurs avantages :

- Rappeler la mixité souhaitée de la circulation sur la voie publique.
- Indiquer les itinéraires cyclables pour rejoindre en sécurité le Ravel dit de la « Transgrézienne ».
- Diminuer les vitesses avec un effet de rétrécissement de la voirie.

Ces aménagements, conçus en collaboration avec les citoyens volontaires membres du Comité Mobilité Active (CoMobA), sont subventionnés par la Région Wallonne dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable. Ils s'inscrivent dans la même lignée que les marquages (chevrons et vélos) ayant été réalisés au printemps de cette année un peu partout dans la commune.

Astuce : comment différencier une piste cyclable d'une bande cyclable suggérée ?



Une piste cyclable est délimitée soit par deux lignes discontinues, soit par le panneau de signalisation D7.

Les flèches et symboles vélos ci-contre ne sont donc pas des pistes cyclables, mais bien des bandes cyclables suggérées.



Envie d'être acteur·rice de la vie de votre commune ?

Rejoignez le comité d'avis citoyen 2025 !

Vous avez plus de 18 ans et vous voulez jouer un rôle actif dans le processus décisionnel du budget participatif ? Alors, rejoignez le comité d'avis citoyen 2025 !

De quoi s'agit-il ? C'est en fait un comité composé de maximum 10 citoyens, ainsi que d'observateurs du Conseil communal et de l'administration. Son rôle est d'écouter et d'échanger avec les porteurs de projets lors de la présentation orale et de présélectionner les projets en vue du vote par tous les citoyens. Faire partie de ce comité implique de participer à la présentation orale des projets, ainsi qu'à deux réunions en soirée entre janvier et juin 2025.

Intéressé.e ? Alors posez votre candidature à l'adresse : **participation-citoyenne@grez-doiceau.be** avec la mention « Candidature au comité d'avis citoyen 2025 ». Parmi toutes les candidatures reçues, 10 citoyens seront tirés au sort pour rejoindre le comité.

Budget participatif 2025
Participez à la réunion d'information le jeudi 16 janvier.

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux citoyens et associations de Grez-Doiceau de s'impliquer activement et directement dans la vie de notre commune !

Lors des deux éditions précédentes, plusieurs projets citoyens ont vu le jour ou sont en cours de réalisation : une armoire à donnerie dans le centre de Pécrot, la mise en place de cafés parentaux, l'aménagement du terrain du Coullemont en un espace de vie et de rencontre, l'installation de nouveaux bancs pour les promeneurs et bien d'autres... Pour en savoir plus, rendez-vous sur la plateforme citoyenne (participation-citoyenne-grez-doiceau.be).

C'est reparti pour une nouvelle expérience en 2025. Vous avez une idée ou un projet pour votre commune ? Vous souhaitez en savoir plus sur le budget participatif ou la participation citoyenne ? Alors, prenez part à la **séance d'information le jeudi 16 janvier à 19h30, à la Maison rurale de Grez centre.**

Infos :
participation-citoyenne@grez-doiceau.be



Il existe aussi d'autres moyens de participer à la vie de la commune, notamment à travers divers comités participatifs !

Pour en savoir plus :



Objectifs 2030
de notre Plan Climat

Moins 55% de gaz à effet de serre : où en est-on ?

À l'approche de la **Journée mondiale du climat du 8 décembre**, le comité Grez Actions Climat qui copilote le Plan Climat avec les autorités communales, fait le point sur ce qui a été fait et reste à faire pour réaliser les objectifs.

Plus personne n'ignore que le réchauffement climatique est une réalité objective et qu'il est principalement provoqué par l'émission de CO_2 issu de l'utilisation d'énergie fossile (gaz, pétrole, charbon). Tout le monde sait aussi qu'il est urgent d'agir.

Mais comment et par quoi commencer ? Est-ce à ma portée financière ? Devant la difficulté du passage à l'action, nous sommes tentés par le découragement, par l'envie de conserver tel quel notre mode de vie. Nous pensons peut-être que les progrès technologiques apporteront les solutions. Cependant, l'horloge climatique avance plus vite que n'apparaissent les innovations opérationnelles.

Bon pour moi, bon pour le climat

Au sein de Grez Actions Climat, nous pensons que des solutions existent, que chaque dixième de degré de réchauffement en moins est précieux. Nous nous employons donc à activer des solutions concrètes pour notre Commune, notamment par l'organisation d'évènements annuels d'information comme les « Maisons-Énergie ». L'analyse de nos émissions commandée par la Commune à un bureau d'étude spécialisé a révélé que **les déperditions énergétiques dans nos habitations** sont la principale source d'émission de gaz à effet de serre sur le territoire (49%). C'est ce domaine d'action – investissement rentable à la fois pour les habitants et pour le climat – qui est prioritaire à Grez-Doiceau. Et nous nous employons bien sûr à en promouvoir beaucoup d'autres.

Quels avancements ont eu lieu en 2024 ?

Cette année, de nombreux projets ont été mis en œuvre par la Commune pour aller dans le sens de ses engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique. Dans le domaine des déperditions énergétiques des logements, plus de 200 ménages sont venus consulter les résultats de la thermographie aérienne. Grâce à l'évènement « Maisons-Énergie » du 24 novembre, nous avons pu rencontrer plusieurs d'entre vous et discuter ensemble avec des experts pour trouver des solutions à vos situations spécifiques.

Contact : **climat@grez-doiceau.be**



La Commune a également des projets pour ses propres bâtiments. Début 2024, 163 panneaux photovoltaïques ont été installés sur cinq bâtiments. Ceux-ci peuvent produire jusqu'à 60 000 kWh par an ! En plus de cela, nous avons obtenu des subsides de la Région wallonne pour une rénovation prochaine de deux bâtiments de l'école communale du centre de Grez.

Du côté de la mobilité

Vous avez peut-être remarqué l'apparition de deux véhicules Cambio, un à Grez centre et un à Gastuche. N'hésitez pas à recourir à ce service de véhicules partagés ! Au niveau des transports en commun, l'itinéraire du Proxibus a été modifié pour mieux répondre aux besoins, en particulier à Nethen, suite aux modifications des transports De Lijn. Cette année, il y a eu de nombreux projets autour du vélo, avec notamment la concrétisation du Plan Wallonie Cyclable (PIWACY). Celui-ci consiste en de nombreux aménagements centrés sur le confort et la sécurité : grande zone cyclable au centre de Grez, amélioration des cheminements... En plus de ce plan, de nombreux marquages de chevrons vélos ont été réalisés. Les élèves de 5e primaire ont également pu obtenir leur brevet du cycliste pour apprendre à rouler dans la circulation en sécurité.

Du côté des primes

Vous le savez sûrement, de nombreuses primes communales existent pour vous soutenir dans vos projets, en particulier en matière d'actions pour le climat. Par exemple, vous avez droit aux primes « énergie » lorsque vous réalisez un audit ou des travaux d'amélioration énergétique. Toujours dans le secteur de l'énergie, la prime à l'installation de panneaux photovoltaïques a rencontré un grand succès depuis sa création, avec 515 primes accordées pour une puissance installée totale de 2 699 kWc.

Vous souhaitez acquérir un vélo électrique pour vous rendre au travail ? Vous pouvez bénéficier d'une prime pour l'achat de celui-ci. Dans un autre registre, vous pouvez également bénéficier d'une prime à l'achat d'une compostière si vous avez comme projet de commencer un compost chez vous.

Afin d'aider ses habitants à protéger leur habitation ou activité économique contre les risques d'inondation, la Commune a mis en place une prime à l'installation de dispositifs de lutte contre l'intrusion d'eau. Rétroactive jusqu'au 1er juin 2021, cette prime intervient pour vous soutenir dans la protection de votre bâtiment.

D'autres primes existent pour répondre à vos besoins ! Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter le service en charge de la thématique qui vous concerne.



Infos : **www.grez-doiceau.be**

Réparer, c'est bon pour le climat !

Danielle Rouffart est l'animatrice du **Repair Café** de Grez-Doiceau. Depuis sa création en 2011, ce Repair Café a offert du pouvoir d'achat aux Grézien.ne.s et a permis d'économiser des tonnes de CO_2. Fidèle à son investissement sans faille et avec son enthousiasme communicatif, Danielle a accepté d'être notre **nouvelle ambassadrice Grez Actions Climat**.

Un petit électro en panne ? Un objet défectueux (vêtements, vélos, outils de jardin, couteaux à affûter...) ? Rendez-vous à la Maison de Quartier de la Butte de Biez un samedi par mois. Des bénévoles y réparent vos objets **avec votre collaboration**. Les bénévoles sont des bricoleuses ou bricoleurs, mais pas que : l'aspect « café » est aussi important car il participe à la création de liens entre tous les acteurs, qu'ils soient bénévoles ou visiteurs.

Danielle souligne : « Les 243 Repair Cafés de Wallonie et de Bruxelles permettent **chaque semaine** de réparer 730 appareils, ce qui permet de **réduire de 45 000 kg les émissions de CO_2** en évitant d'en acheter de nouveaux ! Parallèlement, 4 500 kg de déchets sont évités ». Vous êtes tous invités à rejoindre celui de Biez, soit comme bénévole, soit avec un objet à réparer : Danielle vous y attend !

Pour les prochaines dates :
https://repairtogether.be



Les bandes aménagées agricoles : pourquoi éviter de rouler dessus ?

Les bandes aménagées agricoles, également appelées bandes enherbées, tournières ou bandes tampons, sont des zones végétalisées situées en bordure des champs ou le long des cours d'eau. Elles jouent un rôle crucial dans la gestion durable des terres agricoles en protégeant les sols, en filtrant les eaux et en favorisant la biodiversité. Toutefois, pour maximiser leurs bénéfices, il est essentiel de ne pas les utiliser comme voies de passage.

Qu'est-ce qu'une bande aménagée agricole ?

Les bandes aménagées agricoles sont des zones spécifiques où la végétation est maintenue ou restaurée pour atteindre divers objectifs écologiques et environnementaux. Elles sont généralement situées entre les champs cultivés et les cours d'eau, mais peuvent aussi être placées le long des routes ou autour des parcelles agricoles.

Les principales caractéristiques de ces bandes sont la végétation permanente, zone non cultivée et leur fonction écologique.

Rôles et avantages des bandes aménagées

1. **Protection des sols.** Maintenir la qualité du sol, éviter la perte de terre fertile et les coulées de boues.
2. **Filtration de l'eau.** Les bandes agissent comme des filtres naturels pour la qualité de l'eau et réduit la pollution.
3. **Habitat pour la biodiversité.** Elles offrent un refuge pour les espèces animales et végétales, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité.
4. **Réduction des inondations.** En ralentissant le ruissellement de l'eau, elles aident à diminuer les risques d'inondation en absorbant et en stockant une partie de l'eau de pluie.

Pourquoi éviter de rouler ou de se promener sur les bandes aménagées ?

Prioritairement, cela est interdit par la règlementation européenne et peut occasionner de lourdes sanctions à l'agriculteur qui les a mises en place. Selon la législation wallonne, on ne peut s'y promener ni à pied, ni à vélo, ni à cheval et surtout pas accompagné d'un chien, les jeunes chevreuils et nichées de faisans et perdrix s'y cachent tant qu'ils ne sont pas aptes à prendre la fuite, c'est un lieu de reproduction.

1. **Compaction du sol.** Rouler sur les bandes aménagées peut entraîner la compaction du sol, ce qui nuit aux racines des plantes et réduit leur efficacité en matière de stabilisation du sol et de filtration de l'eau. Un sol compacté est moins perméable, ce qui limite la capacité de la bande à absorber l'eau et à favoriser une croissance saine des végétaux.
2. **Perturbation de la végétation.** La circulation sur ces zones peut endommager ou détruire la végétation, réduisant ainsi la capacité de la bande à remplir ses fonctions écologiques. Les plantes endommagées ont moins de chance de survivre et de se développer correctement.
3. **Augmentation du risque d'érosion.** Lorsque la végétation est endommagée ou détruite, le sol devient plus vulnérable à l'érosion causée par le vent et l'eau. Cela diminue la capacité de la bande à protéger les sols et à filtrer les eaux de ruissellement.
4. **Impact sur la faune.** Les passages réguliers peuvent perturber les habitats naturels et les zones de nidification des animaux. Cela peut avoir des effets néfastes sur les espèces qui dépendent de ces bandes pour leur survie.
5. **Maintenance accrue.** L'endommagement des bandes aménagées nécessite des efforts supplémentaires pour les restaurer ou les maintenir, augmentant ainsi les coûts et les ressources nécessaires à leur gestion.

Témoignage d'Emmanuel Feys, agriculteur Grézien ; *« Cela fait 20 ans que j'installe des tournières, il est hors de question de les clôturer car elles font partie de la terre sous labour, leur statut étant réversible. L'année prochaine, pour la première fois, je vais devoir les réduire car je ne sais pas respecter les conditions de subventions à cause des passages intempestifs. »*

Bonnes pratiques pour protéger les bandes aménagées

- **Identification claire.** Utiliser des panneaux ou des marqueurs pour identifier clairement les bandes aménagées et éviter les passages accidentels.
- **Planification.** Intégrer les bandes aménagées dans les plans de gestion des champs pour éviter leur utilisation comme voies de passage.
- **Sensibilisation.** Former les travailleurs agricoles et les citoyens à l'importance de préserver les bandes aménagées et à éviter de les emprunter.

En respectant ces pratiques, nous pouvons contribuer à la santé des écosystèmes agricoles et à la pérennité de nos ressources naturelles.

Retrouvez une version plus approfondie de cet article sur notre site internet **www.grez-doiceau.be** dans la rubrique PCDR - Les projets - Diversification agricole.



Quoi de neuf au Code la route ces dix dernières années ?

Première partie !

Quelle date porte votre premier permis de conduire ? Nous, les aînés, 30, 40 ou 50 années se sont écoulées depuis ! Bien des règles et des panneaux de signalisation ont été modifiés ou créés depuis lors. Et nul n'est censé ignorer la loi.

Le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) a donc proposé une cure de rajeunissement en la matière ! À la salle de Biez, un policier détaché auprès du Gouverneur de la Province du Brabant wallon, a passé en revue les principales nouveautés. Il était accompagné par un inspecteur de notre police locale. L'assistance était fort nombreuse, les questions et réactions ont fusé de toutes parts pendant les deux heures de cet évènement. Voici, pour que cela vous serve aussi à vous, cher lecteur, quelques nouveautés intervenues depuis 10 ans. Saviez-vous que :

- Le Code de la route est partiellement régionalisé depuis 2017. Il y a donc quelques différences entre régions. Un exemple important : la vitesse est limitée à **70 km/h en Flandre** sur toutes les routes à deux bandes (sauf panneau indiquant d'autres limites). En Wallonie, cette limite est de 90 km/h.
- Il est interdit de **fumer** dans son véhicule en présence de mineurs.
- Si vous n'êtes plus dans la circulation et à l'arrêt (par exemple dans un parking), vous ne pouvez plus faire tourner votre moteur s'il s'agit d'une voiture thermique (essence, diesel).
- Les **cyclistes** sont (en principe…) mieux protégés : hors agglomération, les automobilistes doivent garder 1,5 mètre d'écart minimum pour les dépasser et ceux-ci peuvent maintenir 1 mètre de distance avec le trottoir. Dans les agglomérations, l'écart minimum entre la voiture et le cycliste dépassé est de 1 mètre.

À savoir pour les enfants à vélo : ils peuvent rouler sur le trottoir à allure modérée jusqu'à 10 ans. En roulant au pas **en trottinette**, vous êtes considéré comme un piéton. Si vous roulez plus vite sur trottinette (comme c'est le cas sur trottinette électrique), vous devez suivre les règles pour les vélos.

- En cas **d'embouteillage** sur des routes à 2 ou 3 bandes, les automobilistes doivent laisser un passage libre pour les véhicules de secours : sur une chaussée à trois bandes, les véhicules de la voie centrale se mettent le plus possible à droite et ceux de la bande, de gauche le plus à gauche possible ; sur deux bandes ce n'est pas la voie centrale mais la voie de droite dont les véhicules se rangent le plus à droite possible. Cette voie de passage peut être empruntée par les 2 roues sous condition de vitesse limitée (pas plus de 30km/h si les automobiles sont à l'arrêt).
- Les **véhicules de secours** avec lumière bleue clignotante et sirène en fonction peuvent brûler les signaux lumineux, prendre des sens interdits… Ils ne sont pas assujettis au Code de la route (mais ils conduisent bien sûr dans le souci de ne pas causer d'accident !).
- Il est interdit de **téléphoner** (donner ou recevoir un appel) au volant ou à vélo, sauf par le biais d'un kit mains libres. Les écouteurs reliés au smartphone sont interdits, tant pour les cyclistes que les automobilistes.

Dans notre prochaine chronique, nous vous ferons part d'autres nouveautés, notamment au niveau de la signalisation.

Contact : **ccca@grez-doiceau.be**



ALEX FEGUY

L'hypnose comme thérapie



Comment aimes-tu te présenter ?

Comme nous sommes multiples, je préfère la question *"Comment vous présentez-vous ?"*. C'est prétentieux de parler de soi, mais je pense être dans la bienveillance et la rigueur. Adolescent, j'étais extrêmement timide et suiveur. J'ai réagi en parlant beaucoup. J'adore tout ce qui est difficile ; très sportif, je suis parti à la légion étrangère.

J'ai ensuite voulu entrer dans la gendarmerie, car j'avais l'idée que la police est là pour aider les gens dans leurs souffrances, comme les coiffeurs et les médecins. J'ai été refusé car mon frère était en prison à ce moment-là.

J'ai travaillé 10 ans dans l'Horeca où j'ai été confronté à des mondes très différents. C'est parmi les gens défavorisés que j'ai rencontré les plus belles personnes.

Comment en es-tu venu à pratiquer l'hypnose ?

Depuis tout petit, je suis passionné par la technique : comment fonctionnent les choses, notre cerveau, notre mémoire. J'ai une formation en électronique et j'ai travaillé un temps à la RTT (l'ancêtre de Proximus). Ayant un côté social, à 30 ans, j'aurais voulu faire des études de psychologie à Mons et je me suis intéressé à l'hypnose. J'ai compris que ce n'est pas un don mais une technique, et donc un talent. J'ai commencé en autodidacte, mais ensuite, très tôt, je me suis formé dans différentes écoles. Aujourd'hui, je pratique l'hypnose thérapeutique en indépendant complémentaire.

Quels sont les critères pour que ça marche ?

Il faut que la personne soit d'accord de participer et qu'elle reconnaisse à l'hypnotiseur la permission de l'hypnotiser. Beaucoup de gens cherchent le côté mystérieux car ils croient qu'une magie va s'opérer. En fait, c'est une manière que nous avons de fonctionner. Il y a des parties de nous qui fonctionnent automatiquement, d'autres avec lesquelles on peut négocier.

La synchronisation est importante : il s'agit de rejoindre la personne dans sa position, sa respiration, pour l'amener peu à peu à se sentir en confiance. Créer une alliance avec elle. Pour l'accompagner, j'ai différents outils comme la PNL (programmation neuro-linguistique) ou la sophrologie. Et ce qui est très important, c'est de parler positivement, de projeter la personne dans un futur positif.

Comment définirais-tu l'hypnose ?

C'est un état de détente proche du sommeil, qui permet de dépasser la barrière critique de toutes nos croyances limitantes, pour arriver au cerveau limbique et émotionnel.

Il existe plusieurs types d'hypnose. Celle de spectacle vise à faire rire le public. L'hypnose de rue, cherche à amener les gens à un niveau somnambulique par suggestion.

Quant à l'**hypnose thérapeutique**, elle consiste à autoriser la personne à s'autoriser... C'est la parole qui va avoir une influence sur elle. C'est une thérapie brève qui traite les symptômes et parfois la cause. Je ne guéris pas, mais j'accompagne la personne. Il faut se méfier de ceux qui se présentent comme thérapeutes sans avoir eu une démarche d'approfondissement de leurs compétences. Car il n'y a pas de reconnaissance officielle pour cette thérapie.

À distinguer de l'**hypnose médicale**, qui vise à réduire la douleur en dissociant la personne de l'organe malade. Elle est pratiquée uniquement par un médecin anesthésiste qui s'est formé à l'hypnose.

Qu'est-ce que tu soignes ?

Je peux aider le corps à mieux se battre pour réduire une douleur, pour arrêter le tabac, mais aussi dans des cas de dépression, de burn-out ou de problèmes alimentaires. Je me suis aussi formé à l'**hypnose spirituelle** en utilisant la croyance de la personne, si elle pense qu'elle a eu une vie antérieure ou pour dégager une entité au niveau transgénérationnel. Je travaille sur la carte de la personne, j'utilise son dictionnaire, un langage simple, mais c'est elle qui crée son territoire, qui va imaginer, peut-être exorciser et ramener des réponses de ses visualisations. Je leur dis : "Posez-vous des questions, mais ne cherchez pas de réponses, elles arriveront de manière inattendue..."

Quel est pour toi l'intérêt essentiel de l'hypnose ?

C'est une approche éminemment humaine qui va chercher les capacités de la personne. En fait, les personnes savent beaucoup de choses, et il s'agit de les autoriser à s'autoriser. Je leur dis : *"Moi, je suis le GPS, mais c'est vous qui pédalez..."*

Si tu avais une baguette magique, que souhaiterais-tu pour Grez-Doiceau ?

Développer la mobilité douce, plus de pistes cyclables et des trottoirs partout.

Christine Henrard et Benoît Walckiers



Appel aux dons pour un hiver au chaud !



Depuis 5 ans, Grez-Doiceau est une Commune Hospitalière. Le collectif citoyen ouvrira à nouveau un hébergement pour réfugiés sans abri, en collaboration avec la plateforme citoyenne. L'an dernier, 8 demandeurs d'asile érythréens ont été accueillis. Cette année, du 9 décembre au 5 février, d'autres jeunes demandeurs d'asile seront hébergés au local scout d'Archennes. Malgré le soutien des partenaires et l'aide de la Commune, cela ne couvre pas toutes les dépenses.

Comment contribuer ?

- **Financièrement :** en versant un montant de votre choix sur le compte *BE87 7320 7811 8494* avec la mention "hébergement collectif".
- **En nourriture :** riz, pâtes, harissa, tabasco, conserves (thon, petits pois, pois chiches, tomates pelées, sardines), lait, café, thé, sucre, choco, biscuits.
- **En matériel :** téléphones portables, chargeurs, tondeuses à barbe et cheveux, casquettes, écharpes, sacs à dos, bonnes chaussures pour hommes, sacs de couchage, pantoufles.
- **En logistique :** papier toilette, essuie-tout, shampooing, savon, dentifrice et brosses à dents, mouchoirs en papier, produit vaisselle. Nous vous demandons de ne donner que les articles mentionnés ci-dessus.

Où déposer vos dons ?

- À l'Espace Jeunes, rue du Stampia, pendant les heures d'ouverture, ou convenir d'un rendez-vous en dehors de ces horaires. Le dépôt ne sera pas possible à cet endroit du 21 au 30 décembre.
 Contact : Justine
 espace.jeunes@grez-doiceau.be
 0472/96.67.59
- Rue des Bois, 1 à Pécrot sur rendez-vous.
 Contact : Béatrice
 beatricedenisdebroeck@gmail.com
 0475/83.15.35



Merci pour votre soutien !

Ce 24 novembre, nous avons déjeuné ensemble !

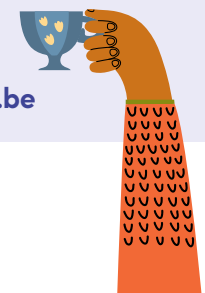
Depuis 33 ans, près de 20 000 citoyen·nes se rassemblent chaque année aux petits déjeuners Oxfam pour soutenir un monde plus juste. Ces rencontres festives autour de produits équitables et locaux encouragent la justice économique, sociale et climatique, essentielles face aux inégalités croissantes et aux crises écologiques.

Lors des déjeuners, des produits issus du commerce équitable vous sont proposés, tels que jus de fruits, café, thé, et produits frais de fermes locales.

C'est une occasion de partager des saveurs tout en profitant d'animations et d'informations, pour petits et grands.

Cette année, les bénéfices soutiennent TARA, une organisation de commerce équitable en Inde, qui aide 318 artisan·es et mène des projets communautaires.
Merci aux organisateurs et aux gourmands solidaires qui nous ont rejoints !

https://petitsdejeuners.oxfammagasinsdumonde.be





8 décembre - Roue Libre à Grez-Doiceau !

Roue Libre, c'est une tournée proposant du cirque et des rencontres. Lors de sa halte à Grez-Doiceau, venez découvrir un spectacle surprenant.

Mousse, de la compagnie Anoraks

« Mousse est une ode au doute. Un spectacle qui évoque nos instants de solitude, toutes ces choses qu'on fait dans notre coin et qu'on n'ose pas partager. Dans Mousse, il y aura un micro, des balles, un jardinier, une plante, un K-way de grand-mère, France Gall et puis Barbara, des yeux ouverts, un coiffeur professionnel et un grand karaoké. Mousse est un spectacle d'amitié entre Gaëlle et Denis. C'est un spectacle de jonglerie intime et punk, triste et rigolo. »

Un évènement organisé en partenariat avec l'École de Cirque du Brabant wallon et le Centre culturel du Brabant wallon.

Pour qui ? Tout public à partir de 6 ans

Quand ? Le 8 décembre à 17h

Où ? À l'Espace culturel de Nethen

Prix : entre 6 et 10€. N'hésitez pas à prendre vos places en prévente !

Infos et réservation : www.ccbw.be

Bar sur place

PMR Oui



Cinégrez

Vendredi 6 décembre – Winter Break

d'Alexander Payne (Feel Good Movie) avec Paul Giamatti, Da'Vine Joy Randolph...

Dans un prestigieux collège anglais, un professeur pédant et bourru, un élève surdoué et insubordonné et une cuisinière se retrouvent contraints de passer les fêtes de Noël ensemble. Une comédie douce-amère non seulement sur les rapports filiaux dans l'Amérique des années 1970 mais également sur les failles des États-Unis : sociales, culturelles, raciales. Une pépite d'humour légèrement désenchantée pour terminer l'année en beauté.



Vendredi 3 janvier - Amal

de Jawad Rhalib (Drame) avec Lubna Azabal, Chloé Léonil...

Un film vibrant, sans complaisance et tristement d'actualité dans lequel une professeure de français combat, au sein de sa classe, la menace du harcèlement et de la radicalisation rampante. Amal, enseignante dans une école bruxelloise, encourage ses élèves à cultiver l'amour de la lecture, l'esprit critique et la liberté d'expression. Ses pratiques pédagogiques audacieuses vont changer la vie de ses élèves et provoquer un beau ramdam autour d'elle.



Les films sont en VO-sous-titrés.
Ouverture des portes à 19h45 – Film à 20h30.
Infos et réservation : cinegrez@gmail.com ou 010/84.17.84 ou https://cinegrez.be/
Lieu : École de clown, Place G. Baugniet 1b.
Tarif : 5€
Soupe-pain-fromage et bar sur place.

Parcours d'Artistes et Jardins 100% naturels

Appel à candidatures

Les 17 et 18 mai 2025, la Commune de Grez-Doiceau organise un grand week-end autour de deux évènements : le **« Parcours d'Artistes »** et les **« Jardins Ouverts, 100% naturels »**

En 2024, ce ne sont pas moins de 150 artistes et artisans qui se sont vu offrir une belle visibilité et plusieurs jardins qui ont été accessibles au plus grand nombre.

Parcours d'Artistes

Pour le Parcours d'Artistes, deux manières de participer existent :

- Vous êtes artistes gréziens ou d'ailleurs, professionnels ou amateurs, et souhaitez profiter de l'évènement pour exposer vos œuvres !
- Vous êtes gréziens et désirez ouvrir vos portes pour offrir un espace d'exposition à des artistes d'ici ou d'ailleurs !

Inscriptions : **www.grez-doiceau.be** (rubrique "Agenda/Parcours d'artistes") ou via le lien suivant : **https://forms.office.com/e/aALmRB6yKB7** **avant le 1er mars 2025.**

Infos : Annick Gillard **culture@grez-doiceau.be**

Jardins Ouverts 100% Naturels

Vous pensez que votre jardin mérite d'être visité ? Le week-end des Jardins Ouverts est fait pour vous !

Pour y participer, votre jardin doit être 100% naturel, entretenu avec des méthodes écologiques et exemptes de produits chimiques. Il peut présenter un ou plusieurs points d'intérêt : zone humide ou mare, potager, compostage, petit élevage, bruyères, collection d'arbres ou de plantes, inspiration artistique...

Les jardins situés sur le territoire de la commune, pourront être visités librement. Les éditions précédentes ont prouvé que ces visites étaient des moments riches en convivialité et en qualité d'échanges.

Un réseau de jardins au naturel participe au développement du maillage écologique de notre commune, à la sauvegarde de la biodiversité dans nos villages et à l'amélioration du bien-être de tous.

Pour vous inscrire, complétez le formulaire disponible sur : **https://framaforms.org/jardins-naturels-ouverts-jouvre-mon-jardin-2025-1732114628** avant le 16 mars 2025.

Infos : Service environnement **environnement@grez-doiceau.be**







Photos : Luk Collet

Marché de Noël de Grez-Doiceau

13, 14, 15 décembre 2024 !

Rejoignez-nous en famille, entre collègues ou amis pour découvrir les commerces, artisans et artistes issus de la région dans une ambiance festive et conviviale.

L'Association des Commerçants en partenariat avec la Commune de Grez-Doiceau vous a concocté un programme qui ravira petits et grands.

Les exposants : Alex Wines, Felt Forest, l'Atelier de Jona, la Boutique de Nath, Banzail, Coffee Shop, MDM Event, Atelier by Nan, FD Woodworks, Cooking at home, Kay Collection, Pic Nic dans les Vignes, Domaine des Lowas, Chrysalie, Rose Pivoine, Sunburn Créations, les Pépites de Nanny, Jean Dehonin, Ressourçance, Tellement Chat, la Petite Boutique et Kate Plume

Foodtrucks : Mam's Food, Rame'n Go & Potferdoum

Le marché se tiendra sur 3 jours :

- Vendredi 13 décembre 2024 16h à 1h du matin
- Samedi 14 décembre 2024 11h à 23h30
- Dimanche 15 décembre 2024 11h à 18h.

Le marché offrira une scène en plein air mettant en avant de nombreux groupes locaux, des chorales, des fanfares ainsi que diverses animations. Sans oublier la visite du Père Noël le dimanche !





Programme

Vendredi 13/12

18h	Night Owl Street
21h30	Mixology

Samedi 14/12

11h	Les Marmottons
14h	Chorale de l'Académie de Musique
De 14h à 17h	Clown, Grimage et atelier intergénérationnel
17h	Gospel
De 17h à 20h	Manipulateur de feu
21h30	Grez'XMas Party

Dimanche 15/12

11h	Semeur d'histoires
De 13h à 16h	Le Père Noël et ses lutins
14h	Fanfare de Nethen
De 14h à 17h	Grimage et atelier intergénérationnel
16h	Barby Sismic

Plus d'infos : évènement Facebook :
https://www.facebook.com/events/867228421971911
Site Internet : **commerces-grez-doiceau.be/**

Personnes de contact :
Emma Russell
Présidente de l'association
des commerçants de Grez-Doiceau
0492/82.29.23 – info@commerces-grez-doiceau.be

Mélanie Mouvet
Chargée de développement économique local
010/84.83.41 - pcdr@grez-doiceau.be

Visite du Père Noël le dimanche !

• 6 décembre
Guinguette de Nethen
Place de Trémentines
de 18h à 21h.
| **La petite guinguette**
PMR oui

Cinégrez - « Winter Break »
À l'école de Clown. Ouverture des portes à 19h45.
| **https://cinegrez.be/**
ASBL CinéGrez
PMR non

• 8 décembre
Spectacle - « Mousse » par la Compagnie Anoraks
Espace culturel de Nethen à 17h.
| **https://www.ccbw.be/evenement/roue-libre-grez-doiceau/**

Journée de la migration
Musique, lecture, bar et petits gâteaux!
| **Grez-Doiceau, Commune Hospitalière !**
PMR oui

• 13 décembre
Marché de Noël de Grez centre
| **Association des commerçants de Grez-Doiceau**
PMR oui

• 16 décembre
CCCA - Bingo
Maison rurale à 14h.
| **ccca@grez-doiceau.be**
ou **010/86.11.65**
PMR oui

• 19 décembre
Concert de l'Académie de Musique et des Arts de la parole
Au Centre culturel de Nethen à 19h.
| **academie@grez-doiceau.be**

• 21 décembre
Repair Café
Réparation de matériel personnel.
Maison de la Butte de Biez de 14h à 17h30.
| **www.repairtogether.be**

Drôle de Mouv - Florence Mendez : « Fragile »
Espace culturel de Nethen à 20h30.
Ouverture des portes dès 19h.
| **https://www.droledemouv.be/**
Drôle de Mouv
PMR oui

• 3 janvier
Cinégrez - « Amal »
À l'école de Clown.
Ouverture des portes à 19h45.
| **https://cinegrez.be/**
ASBL CinéGrez
PMR non

• 11 janvier
CCCA - Grand concert annuel par le West Music Club
Espace culturel de Nethen à 18h.
| **ccca@grez-doiceau.be**
ou **010/86.11.65**
PMR oui

• 15 janvier
Atelier : Les Sentiers enchantés
Récit et écriture.
De 14h à 16h30.
Précision du lieu de rendez-vous à l'inscription.
| **Isabelle De Vriendt**
0476/05.35.79
info@scriptalinea.org
www.scriptalinea.org
PMR non

• Du 18 janvier au 02 février
Spectacle : Top Chap', le rêve gourmand
Au Petit Théâtre de Verdure à 15h.
| **Lptv.nethen@gmail.com**
ou **0475/70.26.44**

• 25 janvier
Drôle de Mouv - Inno JP : « True story »
Espace culturel de Nethen à 20h30.
Ouverture des portes dès 19h.
| **https://www.droledemouv.be/**
Drôle de Mouv
PMR oui

• 26 janvier
Scriptalinéa : parcours d'écriture
Une fois par mois de 19h30 à 22h.
Précision du lieu de rendez-vous à l'inscription.
| **Isabelle De Vriendt**
0476/05.35.79
info@scriptalinea.org
www.scriptalinea.org
PMR oui

• 29 janvier
Spectacle : Rouge gorge
Racontines hivernales.
Pour enfant de 6 mois à 5 ans.
Suivi d'un atelier et d'un goûter.
À la Maison rurale à 15h30.
| **www.conteetlitterature.be**
PMR oui

• 1er février
Concert – « 100 voltas »
Au Coullemont, ouverture des portes à 19h.
| **https://lecoullemont.be/**
Coullemont_Culture
PMR oui

• 7 février
Cinégrez « C'è Ancora Domani »
À l'école de Clown. Ouverture des portes à 19h45.
| **https://cinegrez.be/**
ASBL CinéGrez
PMR non

• 14 février
Drôle de Mouv - Drôle d'Aby
Au profit du refuge "Le rêve d'Aby".
À la Maison rurale à 20h30.
Ouverture des portes dès 19h.
| **https://www.droledemouv.be/**
Drôle de Mouv
PMR oui

• 15 février
Spectacle de l'ARC asbl La queue de la poêle 3
Au Coullemont à 20h.
| **info@arcasbl.be**
Arc-asbl



RETROUVEZ L'AGENDA EN LIGNE SUR
www.grez-doiceau.be

MARCHÉ DE NOËL GREZ-DOICEAU



ARTISANS | ANIMATIONS | MUSIQUE | RESTAURATION

MAISON RURALE GREZ CENTRE

13 - 14 - 15 DÉCEMBRE

WWW.COMMERCES-GREZ-DOICEAU.BE

Association des Commerçants Grez-Doiceau

loterie nationale
BIEN PLUS QUE JOUER

Le Brabant wallon

EDITEUR RESPONSABLE : ASSOCIATION DES COMMERÇANTS GREZ-DOICEAU | INFO@COMMERCES-GREZ-DOICEAU.BE | BE0758.354.017 | NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE